

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple- Un but- Une foi



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR



INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE ET DU  
SPORT (I.N.S.E.PS)

*Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions  
d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports*

**THEME**

L'ABSENTEISME DES ELEVES AU COURS D'EDUCATION PHYSIQUE ET  
SPORTIVE DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE A TAHOUA AU  
NIGER

**Présenté par :**

**M. Kanta KANE**

**Sous la direction de :**

**M. Ousmane SANE,**

**Ph.D en science de l'activité physique**

**PROMOTION 2011-2013**

## SOMMAIRE

Dédicace

Remerciements

Sigles et abréviations

Liste des tableaux

Liste des figures

Pages

**Introduction** .....9

**CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE** .....15

1.1. Définition des concepts .....16

1.1.1. Absentéisme .....16

1.1.2. Education physique et sportive .....17

1.2. Revue de littérature .....18

**CHAPITRE II : PRESENTATION DU CADRE D'ETUDE** .....22

2.1. La République du Niger .....23

2.2. La région de Tahoua .....27

2.3. La ville de Tahoua .....30

**CHAPITRE III : METHODOLOGIE DE LA RECHERCHE** .....32

3.1. Les établissements d'enquête.....33

3.2. La population d'enquête.....36

3.3. Les instruments de collecte des données .....36

3.4. Le traitement des données .....37

3.5. Les difficultés rencontrées .....38

|   |           |
|---|-----------|
| <b>CHAPITRE IV : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS.....</b>             |           |
| 4.1. La situation des absences dans les établissements de Tahoua.....       | 40        |
| 4.2. Les résultats concernant les élèves .....                              | 49        |
| 4.3. Les résultats relatifs aux entretiens avec les enseignants d'EPS ..... | 50        |
| <b>Conclusion .....</b>   | <b>55</b> |
| <b>RECOMMANDATIONS .....</b>  | <b>58</b> |
| <b>REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....</b>                                    | <b>61</b> |
| <b>ANNEXES.....</b>   | <b>65</b> |

**Dédicace :**

Nous dédions cette monographie :

A

Mon père EL Hadji Kané ;

Ma mère Zeinabou Abou ;

Ma chère femme Hadiza Aboubacar ;

Mes enfants : Adamou, Rafiatou et Hajara ;

Sans oublier Mariama rappelée à Dieu très jeune ;

Mes frères et sœurs.

## **Remerciements**

- J'exprime toute ma gratitude et ma reconnaissance à Monsieur Ousmane SANE Ph.D. en science de l'activité physique pour avoir su guider avec patience ce travail, et cela, malgré son calendrier scolaire chargé ;
- Mes remerciements vont également à tous les collègues de Tahoua qui m'ont beaucoup soutenu lors de la réalisation de ce travail. Il s'agit tout particulièrement de :
- Morou Yayé chef service étude et programmation à la direction régionale des enseignements moyen et supérieur ;
- Boubacar Abdoulaye Mossi inspecteur pédagogique de l'EPS à l'inspection régionale pédagogique ;
- Saradja Ado inspecteur administrative à l'inspection d'enseignement moyen d'EPS,
- Le proviseur du lycée Agabba,
- Tous les enseignants d'EPS de Tahoua ;
- Je remercie aussi, tous les professeurs permanents et vacataires de l'INSEPS de Dakar pour la qualité de leurs enseignements ;
- A tous le personnel de l'INSEPS pour la qualité de leur accueil,
- Enfin je remercie l'ensemble des stagiaires de notre promotion et tous ceux qui œuvrent pour la promotion de l'éducation physique et sportive.

## **SIGLES ET ABREVIATIONS**

**APS** : activité physique et sportive

**BEPC** : Brevet d'études du premier cycle

**CEPEFA** : Certificat d'études primaire élémentaire franco-arabe

**CFEPD** : certificat de fin d'études du premier degré

**CONFJES** : Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des Etats et gouvernements ayant le français en partage

**CSP** : Complexe scolaire privé

**DRS** : Direction régional de statistique

**EPS** : Education physique et sportive

**INS** : Institut national de la statistique

**LOSEN** : Loi d'orientation du système éducatif Nigérien

**SRDP** : Stratégie de réduction de la pauvreté

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture

## LISTE DES TABLEAUX

| N° d'ordre | TITRES   | Pages |
|------------|--|-------|
| Tableau 1  | Nombre d'élèves, d'enseignants d'EPS et de salles de classes au lycée Agabba en 2011-2012. | 33    |
| Tableau 2  | Nombre d'élèves, d'enseignants d'EPS et de salles de classes au CSP Amama en 2011-2012     | 34    |
| Tableau 3  | Taux d'absence des élèves en EPS au lycée Agabba en 2011-2012.                             | 39    |
| Tableau 4  | Taux d'absence des élèves en EPS au CSP Amama en 2011-2012.                                | 39    |
| Tableau 5  | Répartition des enquêtés selon le sexe et l'âge.   | 41    |
| Tableau 6  | Répartition des enquêtés selon la distance de leur domicile à l'école.                     | 42    |
| Tableau 7  | Répartition des enquêtés selon les moyens utilisés pour venir à l'école.                   | 43    |
| Tableau 8  | Répartition des enquêtés selon la période où ils sont le plus absents.                     | 44    |
| Tableau 9  | Répartition des enquêtés selon les raisons qui les poussent à s'absenter.                  | 45    |
| Tableau 10 | Solutions proposées par les élèves pour réduire leur absence au cours.                     | 47    |
| Tableau 11 | Réponses des élèves sur l'importance de l'EPS.   | 48    |
| Tableau 12 | Identification des enseignants.  | 49    |

## LISTE DES FIGURES ET GRAPHIQUES

| <b>N° d'ordre</b> | <b>TITRES</b>  | <b>Pages</b> |
|-------------------|--|--------------|
| Figure 1          | Carte administrative du Niger.   | 25           |
| Figure 2          | Carte de subdivision administrative de la région de Tahoua.                        | 28           |
| Figure 3          | Carte de la ville de Tahoua.   | 30           |
| Graphique 1       | Les causes de l'absentéisme des élèves en EPS selon les enseignants.               | 51           |
| Graphique 2       | Les mesures préconisées par les enseignants pour réduire l'absentéisme des élèves. | 52           |



# INTRODUCTION

Eduquer quelqu'un c'est lui faire acquérir des principes et des habitudes. C'est aussi lui former l'esprit pour qu'il soit utile à la société. A ce propos, Nékpo (1999)<sup>1</sup> écrivait « éduquer quelqu'un signifiera le façonner sur les plans à la fois physique, comportemental et intellectuel afin de lui permettre de vivre une vie sociale conforme aux normes du milieu immédiat et des divers milieux où il est appelé à évoluer par la suite ». Pour atteindre cet objectif, l'éducation utilise un certain nombre de disciplines d'enseignement dont l'éducation physique et sportive.

Cette discipline pratique a l'avantage de s'adresser à la personne dans sa totalité, c'est-à-dire à la fois à son corps et à son esprit. Cela fait de l'EPS une discipline d'éducation, de formation, d'amélioration de la santé physique et morale de l'individu. C'est pour toutes ces raisons que la CONFEJES disait, dans l'introduction de son plaidoyer pour la relance de l'EPS dans les écoles, que « sa pratique est une école pour la vie ».

En effet, elle constitue aussi un moment où se construisent des compétences, telles que la coopération, le travail d'équipe, le leadership et où se transmettent des attitudes comme la discipline, la valorisation de l'effort et le dépassement de soi, autant des valeurs qui permettent aux individus de s'insérer convenablement dans la société.

Ces valeurs véhiculées par la pratique de l'éducation physique et sportive semblent refléter le point de vue de certains organismes internationaux comme l'UNESCO, la CONFEJES qui militent pour la promotion et la reconnaissance de l'EPS comme étant une discipline d'enseignement à part entière.

Ainsi, l'article 2 de la charte de l'UNESCO<sup>2</sup> souligne que, l'éducation physique et sportive constitue un élément essentiel de l'éducation permanente dans le système global de l'éducation. Elle affirme aussi que l'éducation physique et le sport, dimensions essentielles de l'éducation et de la culture, doivent développer les aptitudes, la volonté et la maîtrise de soi de l'être humain et favoriser sa pleine intégration dans la société. La continuité de l'activité physique et la pratique du sport

---

<sup>1</sup>Nékpo (1999) : In Okri Narcisse, mémoire sur l'éducation informelle et les TIC, Bénin 2004

<sup>2</sup> Conférence générale de l'UNESCO, Paris, 1978

doivent être assurées durant toute la vie dans le sens d'une éducation globale, permanente et démocratisée. Au niveau de l'individu, l'éducation physique et le sport contribuent à la préservation et à l'amélioration de la santé et à une saine occupation des loisirs et lui permettent de mieux résister aux inconvénients de la vie moderne. Au niveau de la communauté, ils enrichissent les rapports sociaux et le développement de l'esprit sportif (fair-play) qui, au-delà du sport lui-même, est indispensable à la vie en société. Tout système global d'éducation doit réserver à l'éducation physique et au sport la place et l'importance nécessaires pour établir l'équilibre et renforcer les liens entre les activités physiques et les autres éléments de l'éducation.

Nos Etats, membre de ces organismes reconnaissent l'éducation physique et sportive comme discipline d'enseignement et garantissent sa pratique à l'école. C'est ainsi, qu'ils ont élaboré des lois et des règlements pour organiser l'enseignement de cette discipline dans les établissements scolaires en général et dans l'enseignement secondaire en particulier.

Au Niger par exemple, le système éducatif visant un certain nombre de finalités fait partie de la politique de développement dans son ensemble. Celle-ci est clairement définie dans la charte nationale adoptée par le référendum du 14 juin 1987. Pour réaliser ce développement, il est fondamental que l'éducation mette l'accent sur la préparation d'un citoyen responsable, agent actif du développement culturel, social et économique de son pays.

L'enseignement secondaire mettra l'accent sur la formation d'un homme enraciné dans son milieu et ouvert aux apports féconds du monde extérieur.<sup>3</sup>L'EPS, en s'inscrivant dans cette optique, cherche à la fois, l'épanouissement des aptitudes des élèves et l'acquisition des capacités puisées dans le patrimoine du comportement humain, à travers notamment ses objectifs que sont :

- L'acquisition et la maîtrise des capacités motrices ;
- L'acquisition des connaissances relatives à la pratique des activités physiques et sportives ;

---

<sup>3</sup> Instructions officielles du Niger

- L'acquisition des aptitudes permettant d'accéder à l'autonomie et l'intégration sociale.

Les premiers textes appelés Instructions Officielles ont été élaborés en 1989. Le but de ces textes est de fixer le cadre réglementaire et organisationnel des activités physiques et sportives (APS) dans les établissements d'enseignement général et ceux de l'enseignement professionnel. Leur application doit uniformiser l'enseignement de l'EPS dans l'ensemble des établissements du pays. Les dispositions administratives de ces instructions officielles précisent que l'emploi du temps des élèves comporte deux heures d'EPS par semaine réparties en deux séances d'une heure chacune. Ces séances doivent se situer aux deux premières heures de la matinée et aux dernières de la soirée. Mais l'adoption du système de la journée continue depuis 2010 au Niger, place ces séances d'EPS dans les trois premières heures de la matinée. Les cours théoriques portant sur les connaissances générales des activités physiques et sportives (règlement, physiologie, anatomie, actualité sportive, etc.) doivent être enseignés dans les classes d'examen (troisième et terminale) aux élèves dispensés. Ceci permettra à chaque élève d'avoir une note en EPS. A tous les niveaux d'enseignement, les élèves dispensés sont tenus d'assister aux cours pratiques et pourront être associés à l'organisation de certaines séances. Ainsi, ils peuvent acquérir certaines connaissances et l'apprentissage de la prise de responsabilité par les fonctions d'arbitre, d'officiel, d'organisateur, etc. les dispensés seront aussi évalués sur l'assiduité aux cours et subiront des contrôles sur les connaissances en APS sous forme d'épreuve d'oral.

Toujours, pour montrer toute l'importance accordée à l'enseignement de l'EPS au Niger, l'assemblée nationale a voté la loi 98-14 du 1<sup>er</sup> juin 1998 portant orientation, organisation et promotion des activités physiques. L'article 14 de cette loi stipule que « l'enseignement de l'éducation physique et sportive est obligatoire dans les établissements d'éducation et d'enseignement du préscolaire au secondaire ainsi que dans les établissements de formation professionnelle ».

Eu égard à tout ce qui vient d'être dit sur l'enseignement de l'EPS au Niger, les textes ne permettent pas aux élèves, toutes catégories confondues (aptés et inaptés) d'échapper aux cours d'EPS à l'école et particulièrement dans les établissements du second degré.

Cependant, la réalité sur le terrain est toute autre. En effet, notre expérience en tant qu'en enseignant d'EPS pendant douze ans et de superviseur pédagogique, nous ont permis de constater beaucoup d'absences des élèves aux cours des séances d'EPS dans les établissements du second degré au Niger, malgré son importance et son caractère obligatoire.

Dans cette situation qui nous semble problématique, nous sommes posés la question de savoir :

Quelles est l'ampleur de l'absentéisme des élèves et ses causes au cours d'éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire à Tahoua au Niger ?

Autrement dit, il s'agit de savoir :

- Le taux et les fréquences de ces absences au cours d'EPS ;
- Les avis des élèves et des enseignants sur les causes de ce phénomène dans le but de trouver des solutions à ce problème.

Dans la perspective de notre future fonction d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et des sports, nous sommes appelés à gérer et encadrer les enseignants d'EPS. L'analyse d'un tel sujet, nous permettra de connaître l'ampleur du phénomène et ses causes en fournissant des données objectives aux acteurs de la discipline que sont, les enseignants d'EPS et les superviseurs pédagogiques, et par conséquent, formuler des recommandations en vue d'une participation effective de tous les élèves aux séances d'EPS dans les établissements du second degré à Tahoua au Niger.

Notre travail sera organisé autour de quatre chapitres :

Le premier chapitre qui porte sur le cadre théorique, abordera la définition des concepts et la revue de littérature ;

Le deuxième chapitre sera consacré à la description du cadre d'étude,

Le troisième chapitre expliquera la méthodologie utilisée pour conduire cette recherche ;

Enfin, le quatrième chapitre aura trait à la présentation et l'analyse des résultats. Des recommandations seront faites par la suite en vue de dégager des pistes des solutions.

**CHAPITRE I :**  
**Cadre théorique de la recherche**

Ce chapitre traite de la définition des concepts et de la revue de littérature

## **1.1 Définition des concepts**

Les concepts clés de notre recherche sont : l'absentéisme et l'EPS. Ces concepts peuvent connaître diverses interprétations en fonction du récepteur. Pour éviter cela, nous commencerons par des définitions des spéciales et ensuite, nous tenterons de les expliquer dans le contexte de cette étude.

### **1.1.1 Absentéisme**

L'absentéisme se définit communément comme l'attitude de toute personne qui est régulièrement absente de son lieu ou de tout endroit où elle est tenue d'être présente.

Selon le livre bleu de conseillers principaux d'éducation (2002), l'absentéisme est un comportement marqué par la répétition d'absences volontaires. Ce qui se caractérise par une absence injustifiée ou dont la justification n'est pas valable.

Le dictionnaire de l'éducation Legendre définit l'absentéisme comme le fait d'être absent des cours ou des jours de classe ou le comportement d'un élève ou d'un enseignant qui s'absente souvent.

Sarr (2004), dans une étude sur l'absentéisme en éducation physique et sportive au Sénégal, définit l'absentéisme en EPS comme « le fait, pour un élève titulaire d'un certificat médical ou non, de ne pas assister volontairement au cours d'EPS sans être affecté de maladies jugées incompatibles avec la pratique des activités physiques et sportives, en dehors de tout incident pouvant interdire temporairement ou définitivement la pratique de l'activité physique ».

Dans le cadre de cette étude, nous définissons l'absentéisme comme le comportement d'un élève qui n'est pas souvent présent au cours obligatoire d'éducation physique et sportive, sans motif valable.



### 1.1.2 Education physique et sportive

Donner une définition précise n'est pas simple. Il existe de nombreuses conceptions et approches associées au terme. L'éducation physique peut être une activité éducative, récréative, sociale, compétitive ou thérapeutique par exemple. Ainsi, nous allons voir comment certains spécialistes ont abordé le terme :

Pour Parlebas (1981), l'éducation physique est une pratique d'intervention qui exerce une influence sur les conduites motrices des pratiquants en fonction de normes éducatives implicites ou explicites. L'exercice de cette influence normative provoque généralement une transformation des conduites motrices, processus qui place la question du transfert d'apprentissage au cœur des préoccupations du motricien.

Ullmann (1989) qui annonce « eu égard aux buts que l'éducation physique et sportive ambitionne d'atteindre, nous pouvons dire avec Lafond (1987) que l'EPS est la partie de l'éducation qui utilise comme moyen l'exercice physique. C'est un ensemble de pratiques méthodiques destinées à développer, à améliorer ou à entretenir les qualités physiques, intellectuelles et morales qui permettent une adaptation de l'individu à son milieu physique et social, à son épanouissement, à l'harmonie de ses formes et à l'affermissement de sa santé ».

Pour la Confédération des éducatrices et éducateurs du Québec, « l'éducation physique est un champ d'étude et une profession qui participe au développement de la personne par la mise en œuvre de pratiques corporelles et des connaissances s'y attachant, dans le but de contribuer à son éducation, à sa santé et à sa qualité de vie dans tous les milieux et pour toute la vie ».

Dans le cadre de cette étude, nous nous intéresserons l'éducation physique et sportive comme discipline d'enseignement dans les établissements scolaires dont les instructions officielles de 1989 réglementent le fonctionnement au Niger, et que la loi 98-14 a rendue obligatoire dans les établissements du second degré.

## 1-2 revue de littérature

La revue de littérature est étape importante d'une recherche. Elle nous permet de faire le point sur l'état des écrits et connaissances sur le sujet. Tout en tenant compte des orientations du sujet, nous avons retenu un certain nombre de documents qui abordent diversement la question de l'absentéisme des élèves.

D'un point de vue psychologique, l'absentéisme peut être lié à une pathologie, comme l'affirment Huerre et Leroy<sup>4</sup> (2006) : « De l'adolescent qui sèche un cours occasionnellement pour s'investir parfois dans d'autres activités, à celui qui décroche totalement parce qu'il ne parvient plus à trouver la motivation nécessaire, ou est en proie à une phobie scolaire par exemple, en passant par le " présent-absent " qui assiste aux cours mais sans jamais acquérir les savoirs fondamentaux, le terme d'absentéisme recouvre des réalités très diverses. Ainsi peut-il apparaître, selon les cas, comme une transgression normale accompagnant le processus d'adolescence ou comme le symptôme d'une pathologie ». Selon Huerre, l'absentéisme nécessite de sortir d'un discours culpabilisant, à la fois pour des élèves concernés que pour leurs parents (leurs familles), afin de pouvoir rechercher des réponses appropriées sur le terrain éducatif, pédagogique et médical. Ainsi, l'absentéisme s'inscrit dans la difficulté d'être de nombreux jeunes entre le deuil de l'enfance et la peur de devenir adulte.

Du point de vue sociologique, Bourdieu et Passeron<sup>5</sup>(1999) expliquent les causes de l'absentéisme des élèves par le handicap socio-économique et le handicap socioculturel.

Au niveau du handicap socio-économique, les auteurs expliquent l'absentéisme scolaire par le fait que les disparités financières des familles pourraient avoir un effet sur la réussite scolaire. Ils avancent que les conditions de vie défavorables en matière de logement, d'alimentation, de santé, de l'obligation de travailler pour contribuer au maintien de la cellule familiale, ou encore la pauvreté ne permettent

---

<sup>4</sup> Huerre et Leroy<sup>4</sup>(2006) : L'absentéisme des élèves du normal au pathologique

<sup>5</sup> Bourdieu et Passeron (1999) : Les héritiers

pas aux familles démunies de répondre aux exigences matérielles minimales que requiert la fréquentation scolaire de leurs enfants.

S'agissant du handicap socioculturel, les auteurs soutiennent que le milieu scolaire privilégie certaines manières d'être qui correspondent à la culture de la classe privilégiée au détriment de la culture des classes défavorisées. Ce qui peut conduire à l'absentéisme scolaire. Pourtant, chaque classe sociale a ses attitudes ses habitudes et son mode de vie dans ce milieu qui est plus favorable aux classes aisées et bourgeoises. Selon toujours ces auteurs, les enfants des classes défavorisées seraient donc désavantagés et auraient plus de difficultés à venir régulièrement à l'école ou à se maintenir à l'école. Le niveau de scolarité des parents, leurs attentes de l'école sont entre autres des facteurs qui influenceraient la carrière scolaire des enfants. Bourdieu et Passeron accusent également le langage utilisé à l'école qui serait beaucoup plus proche de celui des couches favorisées et qui jouerait contre les enfants des classes démunies.

En effet, si les approches précitées nous ont permis de comprendre l'absentéisme scolaire à travers les symptômes pathologiques et les handicaps (socio-économique et socioculturel), d'autres recherches, en particulier, dans le domaine de l'éducation physique et sportive mettent en évidence d'autres facteurs dans l'explication de l'absentéisme scolaire.

Boulakoul et Telbani<sup>6</sup> (1989) ont mené une étude sur l'absentéisme et ses causes en éducation physique et sportive au Maroc. L'étude s'intéresse aux raisons qui éloignent les élèves des cours d'EPS. Elle porte sur des élèves du second cycle âgés de quinze à vingt et un ans et appartenant à trois lycées.

Le constat qui se dégage est que l'absentéisme augmente d'un niveau au suivant. Il y a une suspension totale des cours d'EPS à l'approche des examens particulièrement dans les lycées mixtes. Dans les lycées des garçons, seuls les élèves de la dernière année s'absentent des cours d'EPS. Ces auteurs affirment que les causes de l'absentéisme sont dues au laisser-aller de l'administration, des professeurs et également des élèves. Ils recommandent la participation des élèves dans l'élaboration du programme d'EPS, un dialogue entre éducateurs,

---

<sup>6</sup> Boulakoul et Telbani In Catherine Sarr (2004) : absentéisme en EPS dans l'enseignement du second degré au Sénégal

administrateurs et élèves et le respect de la programmation cycle de la part des enseignants.

Sarr (2004) a mené une étude sur l'absentéisme en éducation physique dans l'enseignement secondaire au Sénégal.

L'objectif de la recherche est la compréhension des facteurs à l'origine de l'absentéisme au cours d'EPS afin de dégager les perspectives de remédiation.

Pour orienter son travail de façon plus ciblée, elle a mené une pré-enquête lors de cours de vacances. La méthodologie utilisée est celle du questionnaire administré à un échantillon de cent vingt élèves de seconde, première et terminale. Les questions sont réparties en trois rubriques :

- Les premières sont des questions d'identification sur leur âge, leur sexe, l'établissement et le niveau d'étude ;
- La deuxième catégorie est centrée sur l'intérêt et la place qu'accordent les élèves à l'EPS, discipline d'enseignement ;
- La dernière catégorie concerne les raisons qui, à leur avis, poussent les élèves à s'absenter au cours d'EPS.

Le constat qui ressort de cette pré-enquête, notamment par rapport aux avis des élèves concernant les raisons qui les poussent à s'absenter au cours d'EPS ; sont plus particulièrement les mauvaises notes, le rejet des faibles et l'attitude des enseignants.

Sarr (2004) a aussi réalisé un entretien avec les enseignants d'EPS. Les résultats obtenus montrent que les élèves absentent au cours parce que l'EPS est moins valorisée par rapport aux autres disciplines dites "intellectuelles". Ils affirment pour preuve la faiblesse du coefficient de l'EPS.

Verger et Gourson-Verger<sup>7</sup> (2000), proposent des repères pour la participation des élèves « inaptés » au cours d'EPS, en se référant aux apports réalisés dans les domaines de la psychologie scolaire et sportive. En effet, ces auteurs ont observé un absentéisme élevé dans les cours d'EPS (environ 10 à 25% selon les

---

<sup>7</sup> La revue EPS n°282

périodes et les activités proposées). Selon eux, l'obligation faite aux élèves, y compris ceux présentant une inaptitude partielle voire totale, d'être présent aux cours, sollicite de la part de l'enseignant une démarche pour les rendre plus actifs. Par exemple, lorsqu'un élève supporte difficilement le climat compétitif du milieu scolaire, il peut chercher à se soustraire de cette tension. Les motifs de maladies ou certaines convenances familiales peuvent devenir stratégiques pour éviter les périodes d'évaluation. Une tâche de l'enseignant est de gérer ces différentes formes d'absentéisme et en particulier celles liées au manque de motivation et de confiance en soi.

La démarche de l'enseignant consiste dans un premier temps d'entrer en relation pour évacuer la perception que le sujet a de l'EPS. Puis, il est intéressant de prendre en compte certaines caractéristiques motrices, cognitives et affectives de l'élève (que sait-il faire ? est-il impulsif ? A-t-il besoin de peu d'information pour agir ? Faut-il le rassurer ? Quel est son style d'apprentissage ?). Ceci permettra à l'enseignant de déterminer la forme d'enseignement et la composition du contenu pour les adaptées au profil de l'apprenant.

Les travaux consultés, montrent que le phénomène d'absentéisme scolaire est une réalité qui n'épargne aucune société.

Pour le cas spécifique de l'EPS, les recherches montrent que ce phénomène, en progression, touche plus les filles que les garçons et s'accroît au fur et à mesure que les élèves avancent dans le cursus scolaire.

Les facteurs mis en cause sont l'attitude des administrateurs et des éducateurs, les mauvaises notes, le rejet des faibles.

Les résultats des différentes études ont permis de mettre en évidence un certain nombre d'indicateurs de l'absentéisme en EPS notamment au Maroc et au Sénégal.

C'est ainsi, qu'en suivant la même démarche nous voulons connaître les différents indicateurs liés à l'absentéisme des élèves au cours d'EPS au Niger et de voir s'il y a une similitude avec les résultats des études citées, puisqu'au Niger, nous n'avons malheureusement pas vu de travaux de recherche réalisés dans le domaine de l'absentéisme scolaire en général et celui de l'EPS en particulier.

C'est donc cette situation qui nous a le plus motivés à faire des investigations dans ce domaine qui n'est pas à négliger.

## CHAPITRE II :

Présentation du cadre de la recherche

Dans ce chapitre, nous allons décrire notre cadre d'étude

## **2-I - GENERALITES SUR LE NIGER<sup>8</sup>**

### 2-1.1 Profil administratif

Le Niger est un vaste pays saharo sahélien, sans littoral, d'une superficie de 1 267 000 km<sup>2</sup>. Situé à l'extrême Est de l'Afrique de l'Ouest, il constitue un carrefour entre l'Afrique du Nord et l'Afrique Subsaharienne.

Le Niger est limité au Nord par l'Algérie et la Libye, au Sud par le Nigeria et le Bénin, à l'Est par le Tchad et à l'Ouest par le Mali et le Burkina.

La population est de 15 730 754 habitants en 2011 selon les estimations faites par l'Institut National de la Statistique(INS).

Cette population est composée de communautés sédentaires et nomades (Haoussa, Zarma-Songhaï, Peuls, Touareg, Kanuri, Toubou, Arabes, Gourmantché). Près de la moitié de la population est jeune et a moins de 15 ans et la grande majorité vit en milieu rural. Le taux de croissance démographique qui est de 3,3% est l'un des plus élevés au monde.

Le pays est confronté à de lourds handicaps naturels liés notamment à l'aridité croissante du climat, à la forte pression démographique et à la faiblesse des ressources.

Le territoire du Niger est composé de huit (8) régions administratives que sont : Agadez, Diffa, Dosso, Maradi, Tahoua, Tillabéry, Zinder et Niamey qui est la capitale. Chaque région est subdivisée en départements et en communes. .

### 1.2 Le Système Educatif Nigérien<sup>9</sup>

La Loi 98-12 du 1er juin 1998 (LOSEN) assigne au système éducatif la mission de répondre aux besoins essentiels suivants :

---

<sup>8</sup> Document SDRP 2008-2012

<sup>9</sup> Ministère de l'éducation national (2006), Annuaire des statistiques de l'éducation, Niamey, Niger.

- Accroissement substantiel des taux de scolarisation et d'alphabétisation ;
- Amélioration de l'efficacité interne et externe du système éducatif ;
- Rentabilisation de la gestion des ressources humaines, financières et matérielles ;
- Recherche de modalités nouvelles de partage de coûts de l'éducation.

La LOSEN a défini les composantes du système éducatif comme suit :

- l'éducation formelle qui comprend le préscolaire, les cycles de base 1 et 2, les enseignements moyen et supérieur,
- l'éducation non formelle composée de l'alphabétisation et de la formation des adultes, des écoles confessionnelles et des formations professionnalisantes,
- l'éducation informelle.

Elle a aussi structuré l'éducation formelle en :

**L'éducation préscolaire** dispensée dans les jardins d'enfants et classes maternelles s'adresse aux enfants de 3 à 5 ans.

**Le cycle de base I** (l'enseignement primaire) dispensé dans quatre (04) types d'établissements (les écoles classiques, les écoles franco arabes, les écoles expérimentales et les écoles spécialisées) accueille les enfants de 7 à 13 ans.

D'une durée d'études de six (06) ans, ce cycle est sanctionné par le Certificat de Fins d'Etudes du Premier Degré (CFEPD) ou le Certificat d'Etudes Primaires Elémentaires (CEPE) franco-arabe.

**Le cycle de base II (premier cycle du secondaire)** accueille, par la voie des examens d'entrée en sixième, des enfants âgés de 13 à 16 ans pour un cycle d'une durée de quatre (04) ans, sanctionné par le Brevet d'Etudes du Premier Cycle (BEPC) ou BEPC franco-arabe.

L'enseignement du cycle de base II qui fait l'objet de notre étude a pour finalités :

- l'acquisition par l'élève d'un minimum de connaissances, d'aptitudes et attitudes lui permettant de comprendre son environnement, d'interagir avec lui,



- de poursuivre son éducation et sa formation, de participer plus efficacement au développement économique, social et culturel du pays ;
- la satisfaction des besoins d'apprentissage essentiels ;
- la valorisation des contenus éducatifs fondamentaux.

**L'enseignement moyen (second cycle du secondaire)** est le deuxième degré d'enseignement et est composé d'une filière enseignement général et d'une filière enseignement technique et professionnel. La filière enseignement général a pour mission :

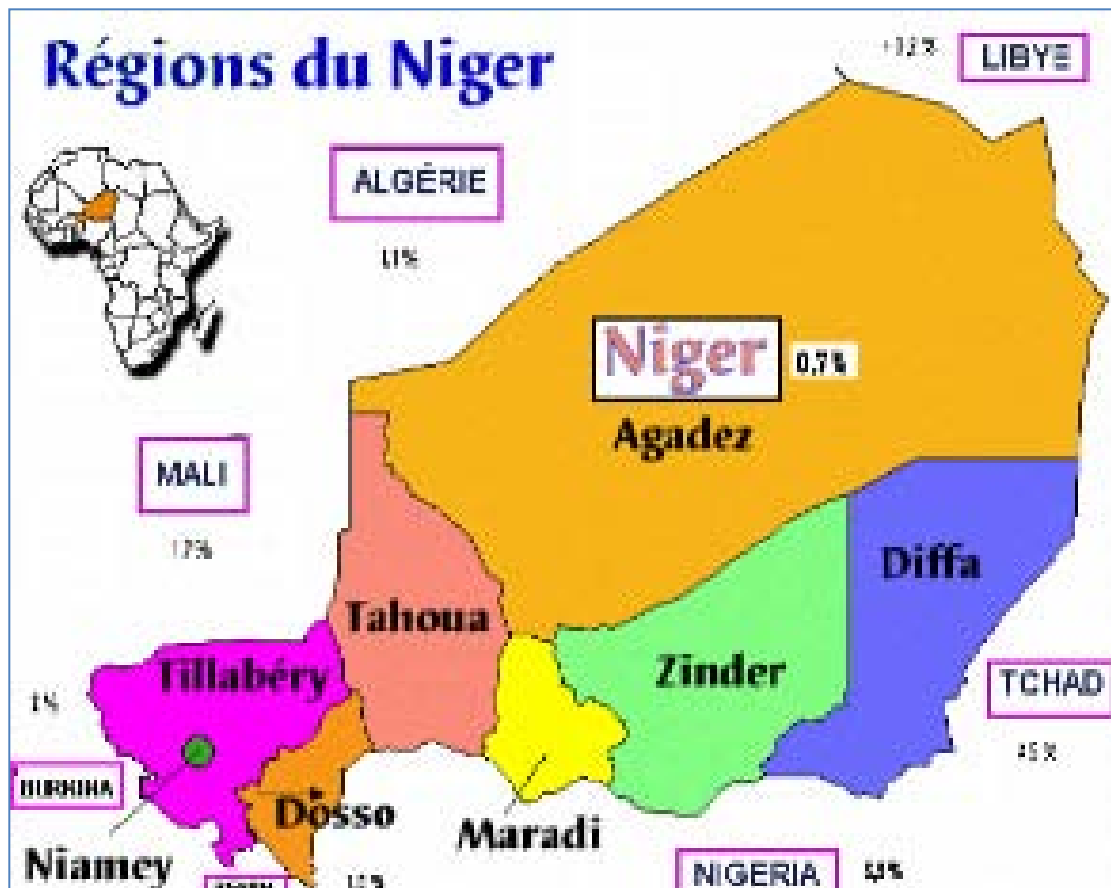
- consolider les acquis de l'éducation de base ;
- apporter à l'élève des connaissances nouvelles dans les domaines scientifique, littéraire et artistique ;
- développer chez l'élève des capacités d'observation et de raisonnement, d'expérimentation et de recherche, d'analyse et de synthèse, de jugement et d'invention ;
- enrichir ses instruments d'expansion et améliorer ses capacités de communication ;
- renforcer l'intérêt et les dispositions de l'élève pour les activités pratiques, artistiques, culturelles, physiques et sportives ;
- poursuivre l'éducation sociale, morale, et civique de l'élève ;
- préparer l'élève à l'enseignement supérieur ou à la vie active.
- la formation et le perfectionnement des cadres supérieurs.

**L'enseignement supérieur** est le troisième degré d'enseignement et comprend l'ensemble des formations du post-moyen. Il comprend cinq Universités, des Instituts de recherche et des structures de formation technique et professionnelle.

### **A propos de l'éducation physique et sportive**

Les deux institutions en charge l'enseignement secondaire, notamment le ministère de l'éducation national de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales et celui de l'enseignement moyen et supérieur et de recherche scientifique, abritent chacun une direction national d'éducation physique et sportive.

**Figure 1** : Carte administrative du Niger



Source: <http://fr.wikipedia.org/niger>

## **2-2 La région de Tahoua<sup>10</sup>**

### 2-2-1 généralités

La Région de Tahoua (ancien département de Tahoua depuis 1964) est créée en 1998 par la loi n° 98- 31 du 14 septembre 1998.

Elle est limitée au nord par la région d'Agadez, au sud par la République Fédérale du Nigeria, à l'Est par la région de Maradi et à l'Ouest par la région de Dosso, de Tillabéry et la République du Mali.

Elle couvre une superficie de 113.371 Km<sup>2</sup> soit 8,95 % du territoire national.

La Région est actuellement sous l'autorité d'un Gouverneur nommé par décret. Il est assisté par un Secrétaire Général et un Secrétaire Général Adjoint, nommés dans les mêmes conditions.

Les Départements et les Communes qui la composent sont quant à eux dirigés respectivement par des Préfets nommés par décret et des Maires tous élus.

Au plan administratif, la Région est subdivisée en :

Huit (8) départements suivant la loi N° 98-30 du 14 septembre 1998 : Abalak, Birni N'konni, Bouza, Illéla, Keita, Madaoua, Tahoua et Tchintabaraden ;

Neuf (9) communes urbaines représentées par chaque chef-lieu des départements dont deux (2) à Tahoua et 35 communes rurales suivant la loi N° 2002-14 du 11 juin 2002.

Au plan coutumier, Il s'agit des 12 cantons et 23 groupements nomades totalisant 2 077 villages et hameaux.

### 2-2-2 Le système éducatif

Trois directions régionales sont en charge de ce secteur. Il s'agit de :

- La direction régionale de l'éducation nationale de l'alphabétisation et de la promotion des langues nationales qui assume la responsabilité du préscolaire

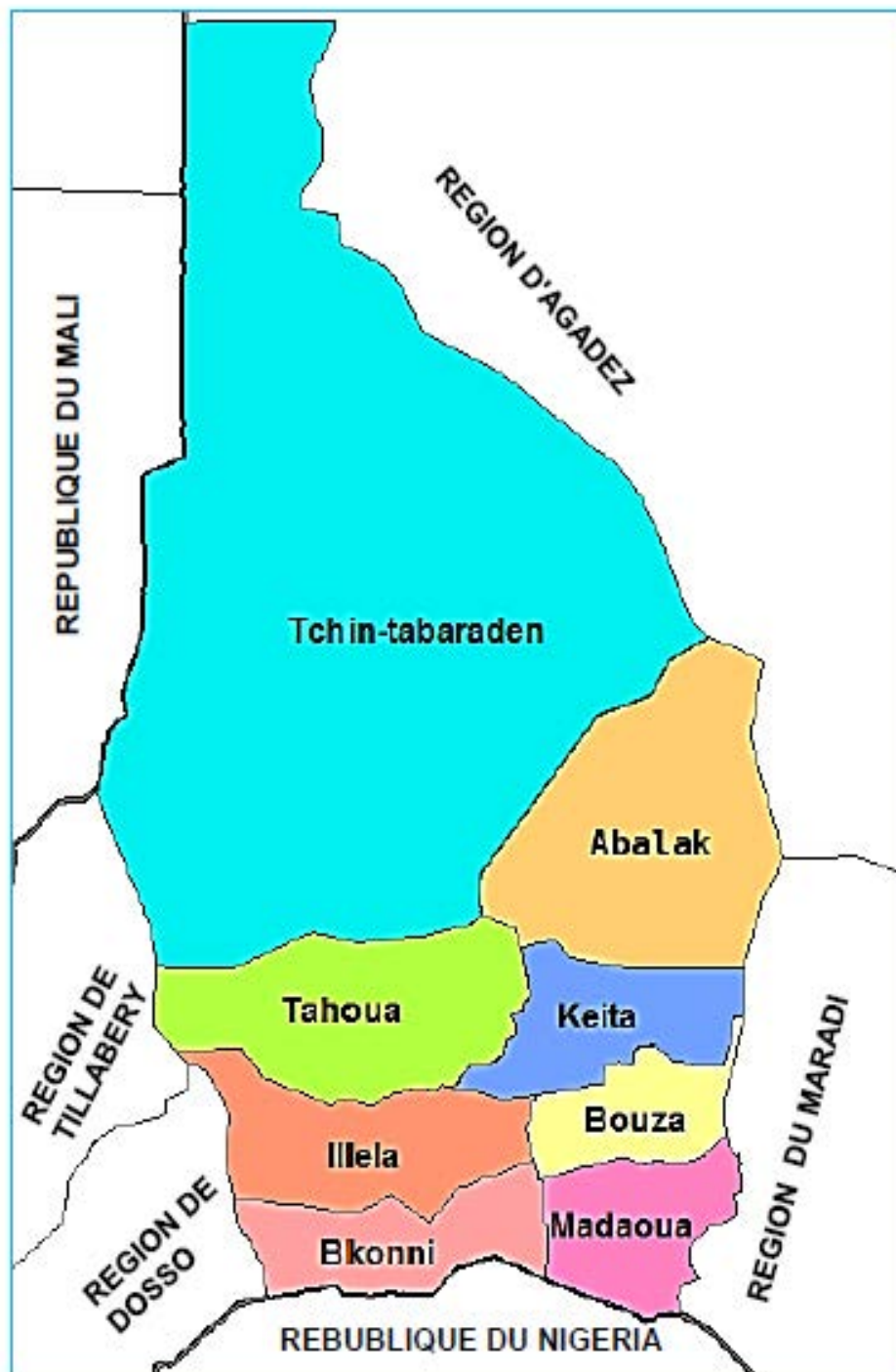
---

<sup>10</sup> DRS/Tahoua : monographie de la région de Tahoua

de l'enseignement du cycle de base1(ou enseignement primaire), de l'enseignement de base2 (collèges) ;

- La direction régionale de la formation professionnelle et technique qui assure la formation professionnelle et technique ;
- La direction régionale de l'enseignement moyen et supérieur qui assure la tutelle de l'enseignement moyen (lycée) et de l'université de Tahoua. Cette direction est composée de cinq inspections dont celle de l'éducation physique et sportive qui est chargée de la gestion et de l'administration de l'enseignement de l'EPS dans la région.

**Figure 2** : Carte de subdivision administrative de la région de Tahoua



**Source** : Wikipédia

## **2-3 La ville de Tahoua<sup>11</sup>**

### 2 3-1 généralités

Chef-lieu de la région de Tahoua, la ville de Tahoua, jadis Communauté urbaine de Tahoua est située entre 5° 15 de longitude Est et 14° 54 Nord. La ville s'étale sur des rayons variant entre 10 et 19 Kms. La superficie de la ville telle que déterminée par la Commission Nationale d'urbanisme en date du 27/08/ 87 est chiffrée à 9.085 ha tandis que l'espace communal s'étend sur 314 km<sup>2</sup>.

La ville de Tahoua est composée de l'arrondissement communal I et de l'arrondissement communal II. Elle compte dix-huit (18) quartiers administratifs, sept (7) villages administratifs et de nombreux hameaux.

La ville de Tahoua est administrée par un conseil de ville élu et les arrondissements communaux Tahoua I et Tahoua II ont à leur tête des conseils d'arrondissements communaux élus. La ville, les arrondissements communaux disposent pour l'accomplissement de leurs missions de services propres et déconcentrés. C'est le cas de services de l'action sociale en charge des personnes en situation de handicap.

Selon une étude monographique réalisée en 2002 par le Service Communal du Plan, actualisée, la population de la Communauté urbaine de Tahoua est estimée en 2009 à 122 507 habitants dont 82,92% vivent en ville et 17,08% en zone rurale.

### 2-3-2 Le système éducatif

Le secteur éducatif au niveau de la ville de Tahoua comprend les enseignements préscolaire, primaire, secondaire et supérieur.

### **L'enseignement secondaire et professionnel**

Il est composé en 2011 de 7 collèges d'enseignement général ; 2 lycées publics dont 1 franco-arabe; 7 complexes scolaires privés dont 1 franco-arabe ; 1 école normale (enseignement professionnel) et 1 centre de formation professionnelle.

---

<sup>11</sup> Document DRS/Tahoua 2010-2011

**Figure 3: Carte de la ville de Tahoua**



**Source : mairie de la ville/Tahoua**

CHAPITRE III :  
Méthodologie de la recherche



Dans cette partie, nous présenterons les établissements concernés par notre recherche et la population d'enquête. Nous parlerons ensuite des outils, de la procédure pour la collecte des données ; des méthodes de dépouillement des résultats et des difficultés rencontrées

### **3-1 Les établissements**

La présente étude aurait pu intéresser tous les établissements de la région de Tahoua, mais pour des raisons de moyen et de temps, nous avons choisi de nous limiter à deux établissements de la ville de Tahoua, notamment le lycée Agabba et le complexe privé Amama.

#### **3-1-1 le lycée Agabba**

Le Lycée Agabba est un établissement scolaire public qui est implanté dans la ville de Tahoua.

Il a ouvert ses portes au courant de l'année scolaire 1977-1978. Jusqu'en 1980, ce Lycée recevait des élèves admis à l'examen au Brevet d'Etudes du Premier Cycle (B.E.P.C) issus de l'ensemble des Départements du Niger érigés actuellement en Région administrative. Progressivement, l'établissement perd son statut de lycée national pour enfin adopter le statut de lycée régional, où sont orientés actuellement des élèves admis à l'examen au BEPC des établissements d'enseignement du cycle de base2 de la ville de Tahoua, des départements de Tahoua, Abalak et Tchintabaraden, qui sont des circonscriptions administratives de la région de Tahoua.

Dans l'enceinte de l'établissement, il existe beaucoup d'installations sportives dont des terrains de football, de basketball, de volleyball et des espaces pour l'athlétisme et la gymnastique. On y trouve également dans ce lycée du matériel didactique de l'EPS dont des ballons de football, de basketball, de volley, de handball, des plots, des élastiques et des poids pour le lancer.

L'année scolaire 2011-2012 constitue la 35<sup>e</sup> année d'existence du Lycée Agabba. Il compte 42 enseignants toutes disciplines confondues, dont 4 maîtres d'EPS. Parmi ces derniers, un seul est titulaire et les trois autres sont des

contractuels. Il y a 1.177 élèves dont 346 filles toutes séries confondues. Ils sont répartis comme nous l'indique le tableau1.

**Tableau1 :** Nombre d'élèves, d'enseignants d'EPS et de salles de classe en 2011-2012 au lycée Agabba

|           | Nombre d'élèves |         |       | Nbre classes | Nbre prof EPS |
|-----------|-----------------|---------|-------|--------------|---------------|
|           | Filles          | Garçons | Total |              |               |
| Seconde   | 166             | 350     | 516   | 9            |               |
| Première  | 108             | 234     | 342   | 6            |               |
| Terminale | 72              | 247     | 319   | 7            |               |
| Total     | 346             | 831     | 1177  | 16           | 4             |

Source surveillance générale

### 3-1-2 Le complexe privé Amama

Le Complexe Scolaire Privé AMAMA (C.S.P – AMAMA) est un établissement scolaire privé qui a ouvert ses portes au courant de l'année scolaire 2004-2005 dans la ville de Tahoua.

Ce complexe compte actuellement quatre niveaux d'enseignement : le préscolaire (de 3 à 6 ans), le cycle de base 1 (du C.I au CM2), le cycle de base 2 (de la 6<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>) et le cycle moyen (de la 2<sup>nd</sup> à la Terminale).

Au cours de sa première année d'existence (2004-2005), le CSP-AMAMA comptait 124 élèves pour l'ensemble des cycles de base 2 et moyen.

Le corps enseignant comprend 38 agents dont seulement 03 enseignants permanents qui sont chargés également de remplir les fonctions administratives : Direction, Surveillance, Intendance. Deux des 3 enseignants permanents sont, en plus, chargés d'assurer les cours d'EPS pour les 15 classes que compte l'établissement. Il faut noter que ces enseignants n'ont aucune formation en EPS.

Le CSP-AMAMA ne dispose pas d'installations, d'espace et de matériel suffisants pour assurer convenablement les cours d'EPS. Les cours sont dispensés dans un espace vide aux alentours d'une école primaire, sans aucune sécurité pour les enfants, car c'est aussi une voie de passage des motocyclistes et des voitures.

En 2011-2012, l'effectif a atteint 970 élèves avec 802 pour le cycle de base 2 et 168 pour le moyen.

**Tableau2 :** Nombre d'élèves, d'enseignants d'EPS et de salles de classe en 2011-2012 au complexe scolaire Amama

|                | Nombre d'élèves |         |       | Nbre classes | Nbre prof EPS |
|----------------|-----------------|---------|-------|--------------|---------------|
|                | Filles          | Garçons | Total |              |               |
| 6 <sup>e</sup> | 46              | 74      | 120   | 2            |               |
| 5 <sup>e</sup> | 63              | 82      | 145   | 3            |               |
| 4 <sup>e</sup> | 84              | 83      | 167   | 3            |               |
| 3 <sup>e</sup> | 152             | 208     | 360   | 5            |               |
| Seconde        | 20              | 21      | 41    | 1            |               |
| Première       | 17              | 29      | 46    | 1            |               |
| Terminale      | 35              | 56      | 91    | 2            |               |
| Total          | 417             | 553     | 970   | 17           | 2             |

Source surveillance générale

### 3-2 la population d'enquête

La population d'étude est constituée d'une part, des deux cent six élèves absents en EPS dont cent trois au lycée Agabba et cent trois au complexe scolaire Amama, et d'autre part, de six enseignants d'EPS dont quatre de Agabba et deux de Amama.

Mais contenu du temps et de la disponibilité des enquêtés, nous nous sommes adressés à un échantillon réduit. Il s'agit de soixante-six (60) répondants pour les élèves et des six (6) enseignants d'EPS.

En ce qui concerne les élèves, nous avons choisi les élèves du cycle moyen c'est-à-dire ceux de seconde, première et terminale, car nous les jugeons plus aptes à nous faire la genèse de leur absence au cours d'EPS.

### 3-3 les instruments de collecte des données

Afin de procéder à la collecte des données nécessaires à notre étude, nous avons utilisé deux outils : le questionnaire et l'entretien.

#### 3-3-1 le questionnaire

Nous avons choisi le questionnaire comme instrument de collecte des données au niveau des élèves contenu de leur nombre important. Celui-ci comporte essentiellement quatre rubriques :

- La première est relative à des questions d'identification sur l'âge, leur sexe, l'établissement d'origine et le niveau d'étude ;
- La deuxième est centrée sur les facteurs liés à l'absentéisme des élèves la distance, le climat, etc.
- La troisième concerne les causes qui, aux avis des élèves, les poussent à s'absenter aux cours d'EPS et les mesures à prendre pour réduire leur absence ;
- Enfin la quatrième s'intéresse à l'intérêt qu'accordent les élèves à l'EPS, discipline d'enseignement.

L'administration du questionnaire s'est effectuée du 20 octobre au 10 novembre 2012 aux élèves du lycée Agabba et du complexe Amama, conformément à

l'échantillon retenu. Ainsi, grâce aux données des absences en EPS enregistrées par les surveillances des établissements concernés et à l'aide des enseignants d'EPS, nous avons distribué les questionnaires aux enquêtés. C'est ainsi qu'ils les ont remplis personnellement et nous les avons récupérés aussitôt après le remplissage.

### 3-3-2 l'entretien

Le deuxième outil que nous avons utilisé lors de cette étude est l'entretien. Il a été adressé spécifiquement aux enseignants d'EPS de deux établissements concernés par notre étude et ce conformément à l'échantillon choisi.

Pour tenir les entretiens dans les meilleures conditions, nous avons distribué aux participants de guide d'entretien afin qu'ils s'informent du sujet.

Ce guide d'entretien comprend trois catégories de questions :

- La première concerne l'identification des participants ;
- Le deuxième est relatif aux raisons de l'absentéisme des élèves en EPS selon le point de vue des enseignants,
- Enfin, la troisième s'intéresse aux mesures que préconisent les enseignants pour réduire le taux d'absentéisme en EPS.

Les entretiens viennent en appoint au questionnaire pour confirmer certains résultats ou les infirmer, s'il y a lieu.

### 3-4 Traitement des données

Le dépouillement des données et l'analyse ont été faits manuellement et par regroupement de réponses selon les rubriques des questions composant les outils et par rapport aux différentes catégories des participants. Nous avons enfin fait le décompte et consigné les résultats dans différents tableaux et graphiques. Le calcul de pourcentage au niveau des tableaux s'est fait de la manière suivante :

$P = n/N \times 100$  ; P : c'est le pourcentage ;

n : le nombre d'individus ayant choisi la même réponse pour une question;

N : le nombre total d'individus interrogés.

### **3.5 Les difficultés rencontrées**

La première difficulté est le manque de temps car cette période de recherche coïncide avec celle de stage d'imprégnation exigé par l'INSEPS.

La deuxième difficulté est liée à la distribution du questionnaire aux élèves. En effet, il nous arrive souvent de venir dans les établissements et d'y rester pendant toute la journée, sans aucun questionnaire ne soit distribué parce que les élèves concernés sont absents.

La troisième difficulté est liée au cambriolage dont j'ai été victime en février 2013 dans ma chambre à Medina. Les voleurs ont emporté mon ordinateur avec toutes les données de ma recherche effectuée au Niger. Il m'a fallu téléphoner pour reconstituer certaines données, cela a été très pénible.

CHAPITRE IV :  
Présentation et analyse des résultats

Ce chapitre est consacré aux aspects pratiques de l'étude. Il comporte présentation et l'analyse des données.

#### 4-1 La situation des absences dans les établissements de Tahoua

Dans cette partie nous allons voir les taux des absences des élèves au cours d'EPS au lycée Agabba et au complexe scolaire Amama.

**Tableau3** : Taux des absences en EPS pendant l'année scolaire 2011-2012 au lycée Agabba

|             | Seconde | Première | Terminale | Total |
|-------------|---------|----------|-----------|-------|
| Effectif    | 516     | 342      | 319       | 1117  |
| Absence     | 44      | 27       | 32        | 103   |
| Pourcentage | 8%      | 7%       | 10%       | 8%    |

Source surveillance générale

**Tableau4** : Taux des absences en EPS pendant l'année 2011-2012 au complexe scolaire Amama

|           | 6 <sup>e</sup> | 5 <sup>e</sup> | 4 <sup>e</sup> | 3 <sup>e</sup> | 2 <sup>nd</sup> | 1ere | Tle | Total |
|-----------|----------------|----------------|----------------|----------------|-----------------|------|-----|-------|
| Effectifs | 120            | 145            | 167            | 366            | 41              | 46   | 91  | 970   |
| Absences  | 15             | 8              | 18             | 22             | 5               | 6    | 29  | 103   |
| %         | 12%            | 5%             | 10%            | 6%             | 12%             | 13%  | 31% | 10%   |

Source surveillance générale



### **Commentaire :**

L'analyse de ces deux tableaux, nous permet de constater que l'absentéisme des élèves au cours d'EPS est une réalité dans les établissements scolaire de Tahoua. Ce phénomène, concerne toutes les classes de la 6<sup>e</sup> à la terminale, dont les taux les plus élevés ont été enregistrés dans les classes de terminales.

Nous avons remarqué également, que dans le complexe prive Amama, le taux d'absentéisme des élèves est plus élevé que celui du lycée Agabba. Cela veut dire, à notre avis, que les conditions de travail notamment les infrastructures sportives dans les établissements, pourraient avoir encouragés la participation des élèves au cours d'EPS. En effet, comme nous l'avons décrit dans la présentation des établissements d'étude, le lycée Agabba disposait des terrains et des espaces pour la pratique de l'EPS alors que le complexe Amama n'en dispose d'aucune infrastructure et même le cours d'EPS se pratiquait dans espace vide non aménagé.

## 4-2 Résultats concernant les élèves

Dans cette partie nous allons présenter et analyser les données recueillies auprès des élèves concernant l'absentéisme en EPS.

**Tableau 5** : Répartition des enquêtés selon le sexe et l'âge

| Sexe<br>Tranche d'âge | Masculin |     | Féminin |     | TOTAL |      |
|-----------------------|----------|-----|---------|-----|-------|------|
|                       | N        | P   | N       | P   | N     | P    |
| 15 – 19 ans           | 19       | 32% | 23      | 38% | 42    | 70%  |
| 20 – 24 ans           | 10       | 16% | 7       | 12% | 17    | 28%  |
| 25 ans et +           | 1        | 2%  | 0       | 0%  | 1     | 2%   |
| TOTAL                 | 30       | 50% | 30      | 50% | 57    | 100% |

### **Commentaire :**

Le tableau 5 montre que 70% des élèves interrogés ont un âge compris entre 15 et 19 ans, 28% entre 20 et 24 ans et 2% ont plus de 25 ans.

Nous constatons que l'absentéisme des élèves en EPS affecte plus la tranche d'âge de 15 à 19 ans. Cela peut s'expliquer à mon avis par les différents comportements qui caractérisent cette période chez les adolescents. En effet, c'est un âge de fragilité, de dénuement et de faiblesse. C'est pourquoi chez les adolescents, il y a en général tendance au repli sur soi-même qui est une manière pour eux d'assurer leur autodéfense ou leur autoprotection ; parce qu'ils sont mal à l'aise dans le monde des adultes par manque de confiance en eux et par peur des blessures provoquées par les paroles des adultes y compris leurs parents et leurs enseignants.

**Tableau 6**: Répartition des élèves selon la distance de leur domicile à l'école

| Réponse      | Fréquence | Pourcentage |
|--------------|-----------|-------------|
| Moins de 1km | 9         | 15%         |
| 1km à 2km    | 31        | 52%         |
| 3km à 5km    | 15        | 25%         |
| Plus de 5km  | 5         | 8%          |
| TOTAL        | 60        | 100%        |

**Commentaire :**

Les résultats ci-dessus révèlent que 52% des élèves absentéistes habitent à une distance de 1 à 2 km de l'école contre seulement 8% qui sont à une distance de 5 km.

En tenant compte de la distance, nous pouvons en conclure qu'elle n'a pas une grande influence sur l'absentéisme des élèves de notre population.

**Tableau 7** : Répartition des élèves selon les moyens utilisés pour venir à l'école

| Réponse        | Fréquence | Pourcentage |
|----------------|-----------|-------------|
| A pied         | 46        | 77%         |
| A moto ou vélo | 11        | 18%         |
| En voiture     | 3         | 5%          |
| Total          | 60        | 100%        |

Il ressort de ce tableau que 77% des élèves absentéistes viennent à l'école à pied, 18% à moto ou en vélo et seulement 5% en voiture.

Ainsi, au vu des résultats, nous constatons que la majorité des élèves absentéistes viennent à l'école à pied et seulement 5% en voiture.

**Tableau 8** : Répartition des élèves selon la période où ils sont absents le plus.

| Réponse           | Fréquence | Pourcentage |
|-------------------|-----------|-------------|
| Première heure    | 30        | 50%         |
| Deuxième heure    | 6         | 10%         |
| Troisième heure   | 20        | 33%         |
| Toutes les heures | 4         | 7%          |
| Total             | 60        | 100%        |

**Commentaire** :

Le tableau 8 révèle que 50% des élèves s'absentent pendant la première heure de la séance d'EPS, 6% pendant la deuxième heure, 33% pendant la troisième heure et seulement 4% pendant toutes les heures.

En effet, nous remarquons que la majorité des élèves s'absentent soit à la première heure soit à la troisième du cours d'EPS. Cela pourrait s'expliquer à notre avis par les caractéristiques climatiques que présente la région de Tahoua, car de novembre à février c'est la saison sèche et froide ; de mars à juin, la saison est sèche et chaude avec des températures avoisinant les 45°C.

**Tableau 9** : Répartition des élèves selon les raisons qui les poussent à s'absenter au cours d'EPS

| Réponses  | Fréquences | Pourcentage |
|---|------------|-------------|
| Maladies  | 17         | 29%         |
| Retards au cours                                | 9          | 15%         |
| Manque de motivation                            | 9          | 15%         |
| Manque de tenue                                 | 7          | 12%         |
| Le professeur est méchant                       | 5          | 8%          |
| Les mauvaises notes données par les professeurs | 6          | 10%         |
| On fait que courir                              | 3          | 5%          |
| Coupures d'eau                                  | 2          | 3%          |
| La chaleur et le froid                          | 2          | 3%          |
| TOTAL   | 60         | 100%        |

**Commentaire :**

Les résultats de l'enquête affichés sur ce tableau montrent que 29% des élèves absentéistes en EPS évoquent les raisons de maladies pour justifier leurs absences, 15% se justifient par le manque de motivation et de retards, 12% par manque de tenue, 10% par les mauvaises notes, 8% par le comportement négatif de l'enseignant à leur égard, 5% estiment qu'on les fait trop courir et 3% par la paresse, la chaleur et le froid.

En effet, il faut remarquer que la distance n'a pas été évoquée parmi les causes d'absences données par les élèves, donc, cela confirme les résultats du tableau 6 qui indique que la majorité des élèves absentéistes habitent à une distance de 1 à 2 kilomètres de l'école.

De même, les élèves n'ont pas évoqué le moyen de placement comme raison de leur absence au cours, malgré les résultats du tableau 7 où 77% des absentéistes viennent à l'école à pied.

Par contre, 3% des élèves ont évoqué les conditions climatiques comme cause de leur absence au cours. Cela ne confirme pas les données du tableau 8 où la majorité des élèves s'absentent à la première ou à la troisième du cours que nous avons justifié pour des raisons d'ordre climatiques.

Cependant, nous constatons que les causes d'absences les plus évoquées sont liées aux élèves eux-mêmes. C'est notamment les maladies, les retards au cours le manque de motivation et les coupures d'eau.

Par contre, d'autres causes citées sont liées à l'enseignant, par exemple le comportement de l'enseignant, les mauvaises notes ou encore la monotonie des séances d'EPS. Dans les questions ouvertes certains élèves disent en substance « on vient en retard, le professeur nous renvoie sans même nous permettre de nous justifier », d'autres affirment que « en EPS, on nous enseigne seulement l'athlétisme, c'est fatigant et on n'arrive pas à connaître les autres sports », certains disent que « les professeurs donnent des bonnes notes aux filles et sanctionnent les garçons », ou encore « notre professeur parle mal et ne connaît rien, c'est pourquoi je chôme les cours ».

Ces propos tenus par les élèves remettent en cause selon moi la manière même dont les professeurs dispensent leur cours. Il s'agit ici de la maîtrise du contenu du programme d'enseignement dans les établissements du second degré au Niger tel que défini par les instructions officielles de 1989. En effet, ces dernières définissent d'une manière explicite toutes les disciplines enseignées en EPS par niveau et par cycle de formation, mais aussi la manière d'évaluer qui prend en compte trois paramètres : la performance, la technique et la participation au cours.

**Tableau 10** : Solutions préconisées par les élèves pour réduire la fréquence de leur absence au cours d'EPS.

| Réponses                               | Fréquences | Pourcentage |
|--|------------|-------------|
| Augmenter le coefficient de l'EPS      | 15         | 25%         |
| Le professeur doit tolérer les retards | 11         | 18%         |
| Avoir des terrains et des ballons      | 9          | 15%         |
| Supprimer la gymnastique               | 8          | 13%         |
| Avoir de latrines avec de robinet      | 7          | 12%         |
| Avoir une infirmerie à l'école         | 6          | 10%         |
| Sans réponse                           | 4          | 7%          |
| Total                                  | 60         | 100%        |

**Commentaire** :

Les solutions préconisées par les élèves pour réduire leur en absence au cours d'EPS sont de plusieurs ordres. En les classant par ordre décroissant nous avons :

Augmenter le coefficient de la note d'EPS ;

Tolérer les retards des élèves ;

Avoir des bons terrains de sport et des ballons ;

Supprimer l'enseignement de gymnastique ;

Avoir des toilettes avec des robinets et une infirmerie à l'école.

En effet, l'analyse de ce tableau fait apparaitre que les solutions proposées par les élèves concernent d'une part, l'administration publique, dont notamment l'augmentation du coefficient de la note d'EPS et l'amélioration des conditions de pratique de cette discipline, et d'autre part les enseignants d'EPS qui devraient tolérer les retards des élèves au cours.



**Tableau 11** : Réponse des élèves sur l'importance de l'EPS

| OUI                                      |    |     | NON               |    |     | TOTAL |      |
|--|----|-----|-------------------|----|-----|-------|------|
| Réponses                                 | F  | %   |                   | F  | %   | F     | %    |
| Bon pour la santé et éviter les maladies | 32 | 80% | C'est fatiguant   | 8  | 13% |       |      |
| Ça nous distrait                         | 9  | 15% | On se blesse      | 3  | 5%  |       |      |
| C'est intéressant                        | 7  | 12% | On n'apprend rien | 1  | 2%  |       |      |
| Total                                    | 48 | 80% | Total             | 12 | 20% | 60    | 100% |

**Commentaire** :

De l'analyse du tableau11, il ressort que 80% des élèves interrogés reconnaissent l'importance de l'EPS. Ils avancent pour raison : c'est bon pour la santé et permet d'éviter les maladies, ça nous distrait et c'est intéressant.

Par contre 20% des élèves pensent que l'EPS n'a pas d'importance, parce que : c'est fatiguant ; on se blesse et on apprend rien.

Ainsi, au vu de ce qui précède, nous pensons que l'importance de l'EPS n'est pas une cause de l'absentéisme au cours car la majorité des élèves absents reconnaissent l'importance de la pratique de l'EPS.

### 4-3 Résultats relatifs aux entretiens avec les professeurs

Ici nous allons présenter les résultats des entretiens qui se sont déroulés avec les professeurs d'EPS. Nous avons recueilli leur avis par rapport aux causes de l'absentéisme des élèves au cours et les résultats sont présentés sous forme de tableau et des graphiques.

**Tableau 12** : Identification des enquêtés

|         | Statut      | Diplôme | Etablissement |
|---------|-------------|---------|---------------|
| Sujet1  | Titulaire   | BEIEPS  | Lycée Aggaba  |
| Sujet2  | Contractuel | BEIEPS  | Lycée Aggaba  |
| Sujet 3 | Contractuel | BEIEPS  | Lycée Aggaba  |
| Sujet4  | Contractuel | BEPC    | Lycée Aggaba  |
| Sujet5  | Titulaire   | BEPC    | CSP Amama     |
| Sujet6  | Titulaire   | BEPC    | CSP Amama     |

BEIEPS : Brevet d'Etat d'instructeur d'éducation physique et sportive.

BEPC : Brevet d'étude du premier cycle

CSP : complexe scolaire privé

Ce tableau nous renseigne sur le profil des enseignants chargés d'assurer les cours d'EPS dans les établissements concernés par notre étude.

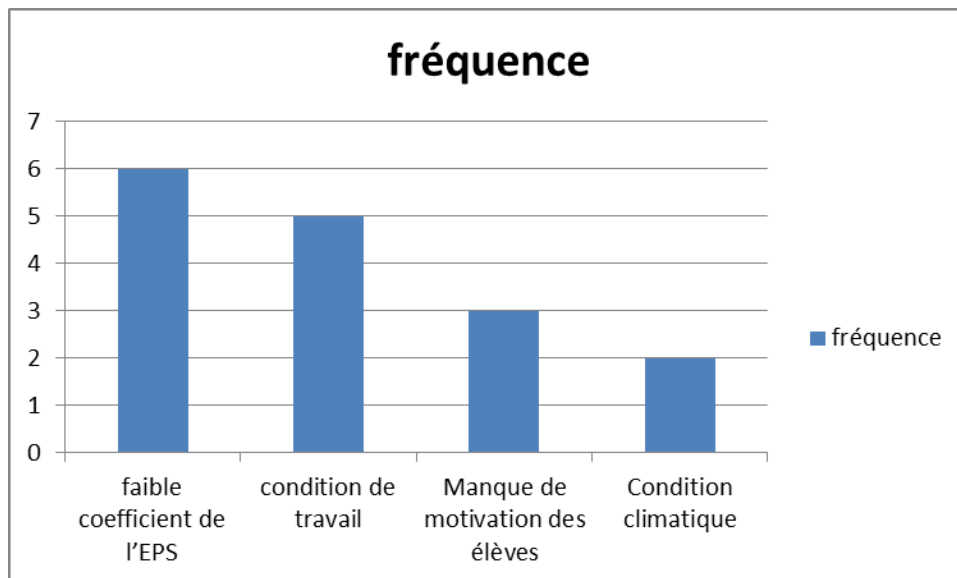
Au niveau du lycée Aggaba sur 4 enseignants : 1 seul est titulaire et 3 contractuels dont 1 sans diplôme de formation en EPS.

Au niveau du CSP, les enseignants sont titulaires mais n'ont aucun diplôme de formation en EPS.

Au vu du profil de certains enseignants sans aucune formation en EPS, nous pensons qu'il y a une insatisfaction dans les écoles par rapport à la qualité de l'enseignement dispensé en d'EPS.

En effet, l'enseignement de l'EPS ne se fait à tout hasard, il obéit à une certaine logique qui consiste à la mise en œuvre à partir des fondements théoriques, des mesures pratiques dans une perspective de formation. Les fondements théoriques c'est l'ensemble des textes législatifs et réglementaires définissant les finalités de l'EPS et les connaissances scientifiques relatives au processus d'enseignement-apprentissage et aux interrelations enseignant et enseignés. Quant aux mesures pratiques, ils ont trait à la conception, à l'organisation, à l'intervention et l'évaluation des apprentissages. Donc, nous voyons bien pour enseigner l'EPS, il faut l'apprendre à l'école. C'est ainsi qu'on pourra faire comprendre aux élèves qu'elle est une matière comme toutes les autres et avoir leur participation massive au cours.

**Graphique 1** : les causes de l'absentéisme des élèves en EPS selon les enseignants

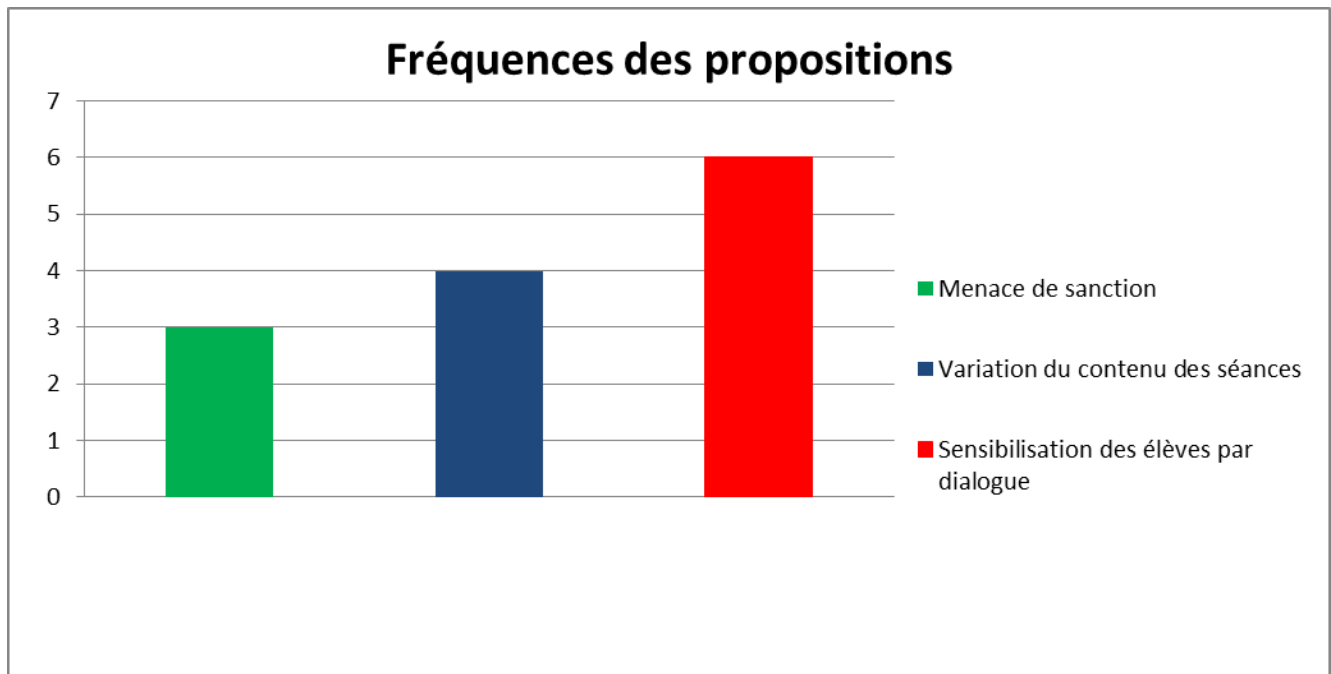


**Commentaire :**

Le graphique 1 fait ressortir les causes de l'absentéisme des élèves selon le point de vue des enseignants lors de l'entretien qu'ils nous ont accordés dans le cadre de cette étude. En effet, les principales causes citées sont : le faible coefficient de l'EPS, les conditions de travail c'est-à-dire, l'insuffisance du matériel didactique et le manque des infrastructures sportives, les conditions climatiques et le manque de motivation des élèves. Mais, il faut remarquer que tous les enseignants d'EPS sont unanimes que le faible coefficient de l'EPS est l'une des causes principale de l'absentéisme.

Les enseignants confirment aussi le point de vue des élèves sur le manque de motivation des élèves comme une de leur cause 'absence au cours d'EPS.

**Graphique 2 :** Les mesures préconisées par les enseignants pour réduire l'absentéisme des élèves en EPS.



**Commentaire :**

Le graphique2 montre les différentes solutions proposées par les enseignants pour réduire l'absentéisme des élèves au cours d'EPS. Il s'agit notamment de la sensibilisation des élèves par le dialogue, la variation du contenu des séances et enfin les menaces de sanction. Mais tous les enseignants sont d'accord que par la sensibilisation on peut amener tous les élèves à aimer le cours d'EPS. En effet, un dialogue entre élève et enseignant grâce auquel ce dernier peut mettre en évidence l'utilité et le sens du cours d'EPS peut permettre à beaucoup d'élèves de changer leur vision négative qu'ils ont de la discipline. Par exemple, un professeur disait « j'ai réussi à ramener deux élèves dispensés à la pratique grâce à un entretien que j'ai eu avec eux à la fin d'une séance sur l'utilité de l'EPS », et un autre nous a fait cas des mesures qu'il a mis en place pour réduire l'absentéisme ces élèves en classe.il disait « j'ai instauré une note participation de 18/20 par cycle. Cette note est attribuée aux élèves qui ont fait toutes séances du cycle. Une absence non justifiée enlève 3 points, de telle sorte que l'élève qui s'est absenté pendant trois séances du cycle a la note 0/20 en participation. Ensuite cette note est additionnée à celle de performance et divisée par 2 pour avoir la note du cycle ».



## **CONCLUSION**

L'objectif recherché à travers cette recherche est de mieux comprendre le phénomène de l'absentéisme des élèves en éducation physique et sportive et ses causes dans l'enseignement secondaire dans le but de faire des propositions de solutions.

Pour à atteindre cet objectif, nous avons choisi d'utiliser comme instrument de collecte de données un questionnaire et un guide d'entretien. Le questionnaire a été adressé à 60 élèves que nous avons pu avoir, sur un effectif de 206 absentéistes enregistrés au cours d'EPS durant l'année 2011-2012, dans les deux établissements ciblés par l'étude. Le guide d'entretien a concerné les 6 enseignants d'EPS de ces établissements.

Les résultats auxquels nous sommes parvenus révèlent que l'absentéisme des élèves au cours d'EPS touche toutes les classes de seconde à la terminale. Mais le taux le plus élevé est enregistré dans les classes de terminales. Nous avons également constaté que ce taux est plus élevé dans les établissements privés que dans ceux du public.

Les résultats obtenus, à partir des réponses des élèves, montrent que les causes de l'absentéisme en EPS sont diverses. Les unes sont liées aux élèves eux-mêmes et sont les plus citées. Il s'agit principalement des maladies, de manque de tenue, des coupures d'eau et des conditions climatiques. Les autres, par contre, sont liées à l'enseignant, c'est notamment l'attitude de l'enseignant, ou encore l'iniquité dans l'attribution des notes aux élèves.

Par ailleurs les élèves pensent qu'on peut réduire l'absentéisme en EPS, en augmentant le coefficient de la note d'EPS et en dotant les établissements en installations sportives adéquates et en matériel didactique nécessaire.

Quant aux enseignants, ils avancent comme principales raisons de l'absentéisme des élèves, le faible coefficient de la note d'EPS et les mauvaises conditions de travail, c'est à dire insuffisance du matériel didactique et le manque des infrastructures sportives.

Les enseignants proposent comme solutions à l'absentéisme le dialogue avec les élèves, la variation du contenu des séances d'EPS et la menace des sanctions. Ils pensent que ces mesures peuvent amener les élèves à voir une perception positive de l'EPS et par conséquent, à réduire leurs absences au cours.

En définitive, nous pouvons dire que l'objectif visé à travers cette étude est atteint, car, elle nous a permis de recueillir des informations sur un domaine qui est peu exploré par des chercheurs Nigériens. Elle permettra d'ouvrir des nouvelles pistes de recherche et des perspectives à l'intention des enseignants et des décideurs malgré les limites de ce travail.



# RECOMMENDATIONS

Au vu, des résultats auxquels nous sommes parvenus concernant l'absentéisme et ses causes chez les élèves en EPS et des solutions proposées par ces derniers et leurs enseignants, pour réduire le phénomène, nous formulons les recommandations suivantes :

- Rehausser le coefficient de la note d'EPS de 1 à 2 pour motiver les élèves à s'intéresser d'avantage au cours, comme c'est le cas en 2010 dans un certain nombre de disciplines d'enseignement. En effet, pour inciter les élèves à s'intéresser plus au domaine scientifique, le coefficient de certaines disciplines a été rehaussé par arrêté n°0024/MESS/RS/SG/DEG du 10 septembre 2010.

- L'enseignement de l'EPS doit être confié à un personnel qui possède des qualifications et la formation appropriée, comme énuméré dans l'article 18 de la loi 98-14, « nul ne peut enseigner les activités physiques et sportives à titre d'occupation principale ou secondaire, de façon régulière ou saisonnière, ni prendre le titre de professeur, d'entraîneur, d'éducateur ou tout autre titre similaire s'il n'est pas titulaire d'un diplôme défini et délivré ou décerné en équivalence par l'Etat ou l'autorisation écrite du ministre de sport »

- Pour une meilleure participation des élèves au cours, des équipements et matériels appropriés sont indispensables à l'EPS.

Le gouvernement et les collectivités locales doivent construire et équiper les établissements scolaires des infrastructures sportives adéquates comme le stipule l'article 62 de la 98-14 « tout établissement d'enseignement, d'éducation ou de formation doit comporter les équipements nécessaires à la pratique des activités physiques et sportives ».

- poursuivre la sensibilisation des élèves sur l'importance de la pratique régulière de l'EPS

- Les programmes d'EPS doivent être conçus en fonction des besoins et des caractéristiques des élèves ainsi que des conditions climatiques propres à chaque région.

- Garantir une plage horaire adéquate à l'EPS dans le temps scolaire et favoriser la mise d'un programme d'animation et de compétition scolaire ainsi que la création d'association sportives d'établissement qui contribueraient, entre autre à créer un dynamisme autour de la discipline, pour faire participer tous les élèves au cours.
- L'administration scolaire doit disposer d'un registre fiable pour relever toutes les absences des élèves pour les éventuelles sanctions conformément au règlement intérieur des établissements, et aussi, prévenir les parents en cas des absences chroniques des élèves.



## **REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## OUVRAGES GENERAUX

BOURDIEU, P. et PASSERON, J.C. (1999). **Les héritiers**. Paris : Les Editions de minuit.

HUERRE, P et LEROY, P. (2006). **L'Absentéisme scolaire, du normal au pathologique**. Paris : Hachette Littératures.

Confédération des éducateurs et éducatrices physique du Québec : **l'avenir de l'éducation physique. Le temps de l'engagement**. Edition l'impulsion.

JACQUARD, L. (2002). **Le livre bleu des conseillers principaux d'éducation**. Orléans : CRDP.

Legendre, R. (1993.) **Dictionnaire actuel de l'éducation**. Montréal, Paris : édition. Guérin, ESKA.

Parlebas, P. (1981). **Contribution à un lexique commenté en science de l'éducation motrice**. Publication I.N.S.E.P. Paris

Ulman, J. (1989) : **De la gymnastique aux sports modernes. Histoire des doctrines de l'éducation physique**. Paris. J. Vrin.

Verger, M. (2000.) **L'absentéisme en EPS**. Revue EPS, (n°282) mars-avril, p.37.

**U.N.E.S.C.O.** (1993) **Charte internationale de l'éducation physique et du sport**. Paris

## DOCUMENTS OFFICIELS

Direction régionale de statistique (2011-2012). **Monographie de la région de Tahoua**.

Institut national de la jeunesse et sport. (1989). **Bulletin pédagogique n°8**. Niamey. Niger.

Inspection de la formation et contrôle pédagogique. (1990). **Programmation des activités physiques et sportives dans les établissements scolaires du second degré et de l'enseignement technique**. 2<sup>e</sup> édition. Niamey. Niger.

Ministère de la Jeunesse et des Sport. **Loi 98-14 du 1<sup>er</sup> juin 1998 portant orientation, organisation et promotion des activités physiques et sportives.**

Niger

Ministère de l'éducation national (2006), **Annuaire des statistiques de l'éducation, Niamey, Niger.**

Secrétariat permanent de la réduction de la pauvreté (2008-2012). **Stratégie de développement Accéléré de la réduction de la pauvreté.** Niger

## **MEMOIRES**

Ndiaye, A. (1999) : **Perception de l'éducation physique et sportive par les élèves du secondaire et leurs parents.** Mémoire de maîtrise ès- STAPS. INSEPS.UCAD. Dakar.

Salifou, H (2012) : **la pratique des activités physiques dans le cadre du loisir chez les enseignants des établissements publics d'enseignement secondaire de la commune urbaine de Dosso (Niger).** Monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation populaire, de la jeunesse et du sport. . INSEPS. UCAD. Dakar.

Sy, M. (1999.) : **Évolution et causes du phénomène de dispense dans les établissements publics de l'enseignement moyen et secondaire.** Mémoire de maîtrise en STAPS. INSEPS. UCAD. Dakar.

## **WEBOGRAPHIE**

Dao, C. (2011) : **la gestion de l'absentéisme des élèves dans les lycées et collèges : stratégies de traitement, conséquences et perspectives.** Mémoire de fin d'étude à la fonction du conseiller d'éducation de l'enseignement secondaire. Ecole normale supérieure. Université de Koudougou. Burkina Faso. Site internet [www.cereq.fr/index.php](http://www.cereq.fr/index.php). Consulté le 5 juin 2012

[Http://fr.wikipedia.org/niger](http://fr.wikipedia.org/niger) consulté le 20 octobre 2012

Narcisse, O. (2004) :**l'éducation informelle par les nouvelles technologies de l'information et de la communication au Bénin**. Mémoire de diplôme de conseiller principale de la jeunesse et d'animation. Université d'Abomey Calavi.Site internet [www](#). Consulté le 10 mars 2013.

Sarr, C (2004) : **absentéisme en éducation physique et sportive dans l'enseignement secondaire**. Mémoire de diplôme d'études approfondies en science de l'éducation. Ecole normale supérieure. UCAD. Dakar. Site internet : [www.revue.eps](#) consulté le 10 mai 2012



# **ANNEXES**



**REPUBLIQUE DU SENEGAL**  
**UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR**  
**INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE**  
**DE JEUNESSE ET DU SPORT**

**Questionnaire d'enquête à l'intention des élèves de l'enseignement secondaire de la ville de Tahoua.**

Ce questionnaire vous est distribué dans le cadre d'une enquête concernant l'absentéisme en EPS. Cette étude est menée en vue d'une monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

Notre souhait dans ce travail est de comprendre les causes de ce phénomène afin d'y remédier. Lisez attentivement les questions de façon à bien répondre selon votre propre point de vue. Pour nous il n'y a pas de bonnes ou de mauvaises réponses.

1. Identification

Age  ans sexe : M  F  niveau  établissement.....

2. Dans quel quartier habitez-vous dans la ville de Tahoua ?.....

A combien estimez-vous la distance de chez vous à l'école(en kilomètre) ?.....

3. Comment vous arrivez ?

A pied  A moto  En voiture

4. Précisez l'heure pendant laquelle où vous êtes absents le plus ?

Première heure  Deuxième heure

Troisième  Toutes les heures

5. Quelles les raisons qui vous poussent à vous absenter au cours d'EPS?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

6. Que faut-il faire pour réduire vos absences au cours d'EPS ?

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

7. La pratique de l'EPS a-t-elle de l'intérêt pour vous ?

Si oui pourquoi ?.....

Si non pourquoi ?.....

**Merci d'avance**

**REPUBLIQUE DU SENEGAL  
UNIVERSITE CHEIKH ANTA DIOP DE DAKAR  
INSTITUT NATIONAL SUPERIEUR DE L'EDUCATION POPULAIRE  
DE JEUNESSE ET DU SPORT**

**Guide d'entretien à l'intention des professeurs d'EPS de l'enseignement  
secondaire de la ville de Tahoua.**

Ce guide vous est distribué dans le cadre d'une enquête concernant l'absentéisme en EPS. Cette étude est menée en vue d'une monographie pour l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'inspecteur de l'éducation, de la jeunesse et des sports.

Notre souhait dans ce travail est de comprendre les causes de ce phénomène afin d'y remédier.

**1. Identification**

Statut :            Titulaire            Contractuel            Appelé du service civique

Diplôme de formation

**2. Quelles sont selon vous les causes des absences des élèves au cours  
d'EPS ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**3. Quelles solutions préconisez-vous pour réduire les absences des élèves  
au cours d'EPS ?**

.....  
.....  
.....  
.....

**Merci d'avance**

